Code d'éthique de ROVEMA

Créer ensemble de la valeur pour les générations - en faisant ce qui est juste

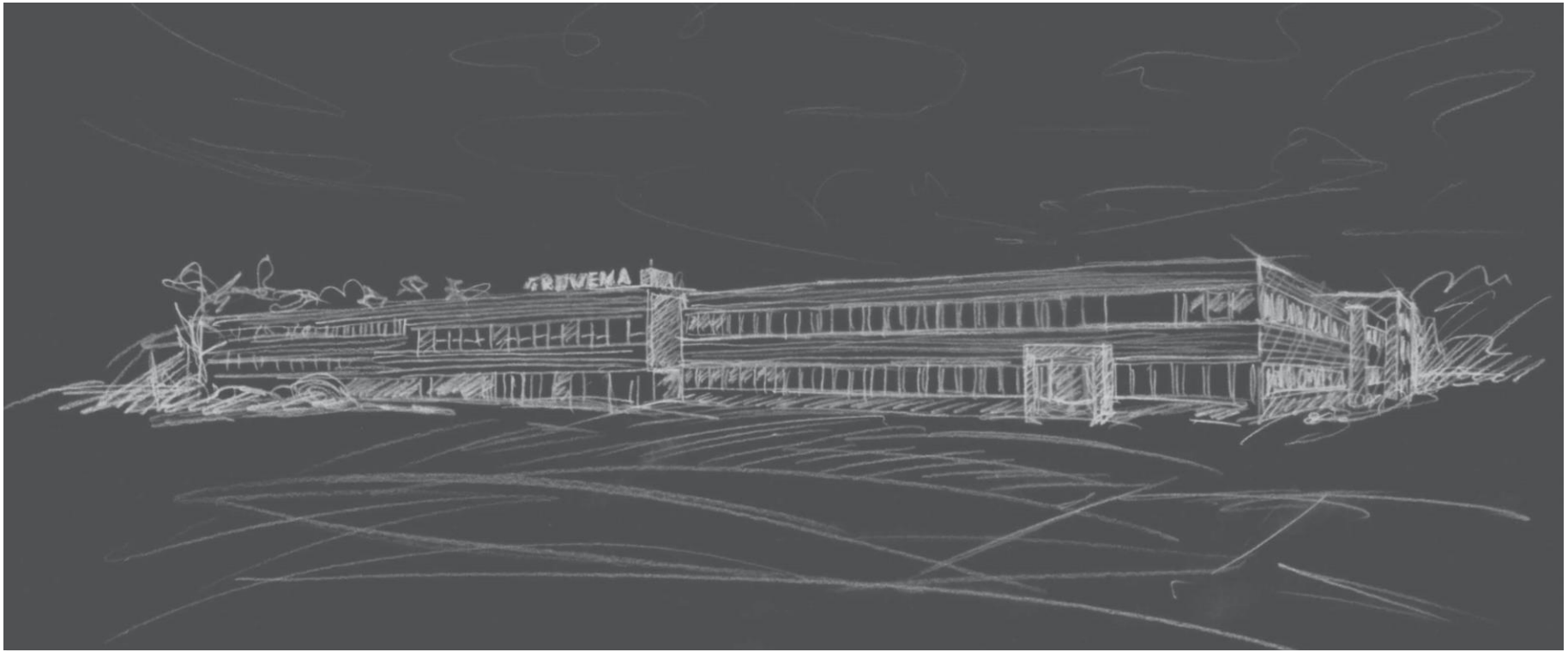

Faire ce qu'il faut

Comment savoir ce qui est "juste" ? Où que nous soyons actifs, nous devons toujours nous assurer que nos activités sont conformes aux lois et aux réglementations. C'est une évidence. Il existe toutefois de nombreuses situations où la réponse n'est peut-être pas aussi évidente. Certaines choses sont noires et blanches, comme par exemple l'obligation de payer les impôts lorsqu'ils sont dus. D'autres ne sont pas aussi claires, par exemple parce que les règles sont imprécises ou qu'il faut faire preuve de discernement.

Ce code de déontologie énonce les principes auxquels nous sommes attachés. Il contient notre engagement à faire ce qui est juste. Mais il nous aide aussi à prendre de bonnes décisions et garantit que nous agissons toujours avec intégrité. C'est exactement comme dans notre vie privée : Nous avons tous des convictions et des principes qui déterminent la manière dont nous nous comportons et dont nous interagissons avec les autres ; et lorsque nous nous regardons dans le miroir, nous savons que nous sommes restés fidèles à nous-mêmes. Il n'en va pas autrement pour nous chez ROVEMA.

"Les valeurs ROVEMA nous servent de base, elles définissent qui nous sommes".

Pour prendre une bonne décision et "faire ce qu'il faut", il peut être utile de jeter un coup d'œil aux valeurs ROVEMA. On peut vérifier soi-même la démarche envisagée en suivant quelques conseils simples :

Valeurs de ROVEMA

Honnêteté

- ✓ Nous disons ce que nous pensons.
- ✓ Il est essentiel pour nous d'être sincères et honnêtes dans tout ce que nous disons et faisons. Cela implique notamment une communication ouverte de nos processus et décisions en cours, ainsi que de nos convictions et opinions - même si elles sont inconfortables.

Intégrité

- ✓ Nous faisons ce en quoi nous croyons.
- ✓ Chez ROVEMA, nous sommes attachés à nos convictions et à nos vertus et nous continuons à les mettre en pratique dans toute l'organisation, dans la manière dont nous pensons, communiquons et agissons.

Courage

- ✓ Nous nous engageons sur des voies dont nous sommes convaincus.
- ✓ Prendre le courage de faire des choix difficiles est profondément enraciné dans notre ADN, car nous considérons toujours les nouvelles voies et les nouvelles idées comme des opportunités. Cela nous permet de continuer à grandir et à nous adapter à des conditions en constante évolution.

Fiabilité

- ✓ Nous faisons ce que nous disons.
- ✓ Nous sommes convaincus de nos forces et de nos compétences dans tout ce que nous faisons. C'est ainsi que nous parvenons à répondre aux exigences de nos clients ainsi qu'aux exigences élevées que nous nous imposons. Cela fait de nous un partenaire commercial sur lequel on peut compter.

Confiance

- ✓ Nous comptons sur nos partenaires.
- ✓ La confiance est la base de toutes nos relations, ce qui fait de ROVEMA ce qu'elle est aujourd'hui. C'est pourquoi nous faisons confiance à nos collègues, à nos cadres et à nos partenaires commerciaux et respectons leurs décisions.

Responsabilité

- ✓ Nous voulons faire bouger ce qui fait bouger les gens.
- ✓ Nous sommes responsables de nos actions et de leur impact au niveau de l'entreprise, au niveau local et au niveau mondial. Sur cette base, nous prenons des mesures qui permettent à nos clients de proposer des solutions d'emballage durables.

Vérification éthique rapide

"Garde nos valeurs à l'esprit lorsque tu te poses ces trois questions".

Un conflit d'objectifs peut se présenter sous n'importe quelle forme. Si tu n'es pas sûr de ce qu'il faut faire, pense à nos valeurs et fais ce rapide "contrôle d'éthique". Pose-toi la question :

Est-ce légal ?

Cela nous mène directement au cœur du problème. Est-ce que cela va à l'encontre de la loi, de nos directives ou de ce code d'éthique - ou est-ce que cela donne l'impression de pouvoir le faire ? Si la réponse est "oui" ou "peut-être", la mesure ne devrait définitivement pas être prise. Discute des prochaines étapes avec tes collègues responsables de la conformité.

Est-ce juste et équilibré ?

Bien que nous voulions nous battre pour réussir et gagner commercialement, nous devrions éviter les grands déséquilibres ou les injustices dans nos actions au profit de relations à long terme et d'un respect mutuel.

Comment allons-nous nous sentir ?

Comment la décision serait-elle en accord avec notre propre compréhension du bien et du mal ? Pourrions-nous l'expliquer à quelqu'un d'autre en une seule phrase ? Serions-nous fiers de cette décision si d'autres pouvaient juger nos actions ?

Laisse ces trois questions t'influencer et parles-en avec d'autres personnes pour savoir si l'action envisagée est vraiment la bonne. En cas de doute, écoute ce que les autres en pensent. N'ignore pas les conseils ou les objections des autres. Les personnes de contact mentionnées dans le chapitre "Parlons-en" sont à ta disposition pour te conseiller et peuvent être contactées à tout moment.

Parlons-en !

"Pourquoi est-il important de poser des questions et de faire part de ses préoccupations ?«

Chez ROVEMA, nous sommes fermement convaincus que le succès à long terme ne peut être atteint qu'ensemble, en tant qu'équipe, dans un environnement de confiance et d'ouverture. C'est pourquoi ROVEMA souhaite que ses collaborateurs n'hésitent pas à poser des questions sur ce code d'éthique et à demander conseil lorsque, dans une situation donnée, ils ne savent pas ce qu'il convient de faire.

Mais ce qui est encore plus important, c'est que nous vous demandons d'exprimer vos préoccupations si vous observez quelque chose qui va ou pourrait aller à l'encontre de notre Code d'éthique, de nos directives ou de la loi. Le respect de nos engagements relève de notre responsabilité commune et nous sommes tous personnellement responsables de veiller au respect de toutes les lois et réglementations en vigueur.

Signale tout ce qui ne va pas. Il existe plusieurs personnes de contact auxquelles tu peux t'adresser si tu n'es pas sûr(e) ou si tu souhaites signaler un problème :

- ton supérieur hiérarchique direct
- Ton partenaire RH
- L'équipe de compliance
- Le conseiller juridique
- Le/la Chief Executive Officer ou le/la Chief Financial Officer
- Ton comité d'entreprise

"Communiquer des messages de manière anonyme : People Intouch - Système SpeakUp«

S'il t'est difficile ou inutile de parler à l'un des interlocuteurs mentionnés ci-dessus, tu peux aussi utiliser le système SpeakUp de People Intouch - un service d'assistance téléphonique pour les messages anonymes. Dans tous les cas, ta demande sera traitée de manière strictement confidentielle. Toute personne qui signale d'éventuelles infractions ou fournit des informations dans le cadre d'une enquête de conformité n'a pas à craindre de conséquences négatives. ROVEMA sanctionnera toute tentative de représailles à l'encontre de collaborateurs qui, en leur âme et conscience, nous aident à faire ce qui est juste. De tels actes ne seront pas tolérés.

Pour plus d'informations sur SpeakUp, consulte la FAQ.

Nos huit principes que nous devons tous observer et respecter

1. Respect de la loi
2. Pratiques d'emploi équitables & diversité
3. Absence de conflits d'intérêts
4. Absence de pots-de-vin & de corruption
5. Anti-trust & concurrence
6. Protection des actifs et des informations
7. IT & sécurité des données et médias numériques
8. Responsabilité envers l'environnement et les communautés

1.Respect de la loi

"Nous respectons toutes les lois et tous les règlements".

Notre principe de base

Nous respectons et suivons toutes les lois et réglementations en vigueur, ainsi que nos directives et lignes directrices internes. ROVEMA respecte les droits de l'homme reconnus au niveau international, tels que le Pacte mondial des Nations unies, et soutient leur respect. Nous veillons à comprendre toutes les lois et réglementations pertinentes avant de commencer une activité commerciale, à respecter leurs principes et à nous assurer, par nos actions, que nous n'enfreignons pas ces lois par inadvertance.

Le but

Au cœur des valeurs de ROVEMA se trouve notre profond engagement envers les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de comportement éthique. Cela commence par le respect des lois et des réglementations en vigueur.

2. Pratiques d'emploi équitables & diversité

"Nous créons des emplois équitables et sûrs".

Notre principe de base

Nous créons des emplois équitables et sûrs, où chacun peut développer son potentiel. Nous ne tolérons aucune discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la nationalité, le statut social, les opinions politiques ou l'orientation sexuelle. Le harcèlement, les représailles, l'intimidation ou le manque de respect n'ont pas leur place dans la culture de ROVEMA, où la contribution de chacun compte.Nous prendrons des mesures actives pour construire et promouvoir une culture diversifiée et inclusive qui traite chacun avec dignité et respect. Des objectifs de recrutement et de promotion diversifiés, l'éducation de nos équipes à l'inclusion et l'intégration de perspectives et d'expériences différentes dans nos processus commerciaux et nos décisions donneront à tous les employés une chance égale de contribuer à nos objectifs.

Le but

Notre organisation et la société dans son ensemble deviendront des lieux de vie et de travail meilleurs et plus sûrs, où chacun aura la même chance de réaliser son potentiel. Nous sommes également convaincus que des équipes inclusives et diversifiées sont plus créatives, trouvent de nouvelles façons de faire et conduisent les changements nécessaires - ce qui fait de nous un meilleur employeur et une meilleure entreprise, plus proche de nos clients.

3. Absence de conflits d'intérêts

"Les décisions d'entreprise sont prises exclusivement dans l'intérêt de ROVEMA."

Notre principe de base

Les décisions commerciales sont prises exclusivement dans l'intérêt de ROVEMA. Les intérêts et considérations personnels, notamment financiers, ne doivent jouer aucun rôle à quelque niveau de décision que ce soit. Si un collaborateur est confronté à un conflit réel ou potentiel entre ses intérêts professionnels et privés, il doit en parler à son supérieur hiérarchique afin de trouver une solution, le cas échéant en faisant appel à l'échelon de direction supérieur.

Le but

Pour maintenir la confiance au sein de l'entreprise et dans nos relations avec des tiers, nous devons nous assurer que nous prenons des décisions dans le meilleur intérêt de ROVEMA.

4. Absence de pots-de-vin & de corruption

"Nous ne tolérons aucune forme de pot-de-vin ou de corruption."

Notre principe de base

Nous ne tolérons aucune forme de pot-de-vin ou de corruption. Chez ROVEMA, les décisions commerciales sont basées sur des critères objectifs tels que la fiabilité et l'intégrité d'un partenaire commercial, le prix et la qualité des produits ou des services. Les décisions ne doivent jamais être influencées par la perspective d'obtenir ou de recevoir des avantages personnels.

Afin d'éviter ne serait-ce que l'apparence d'une influence illicite sur les décisions, il est interdit en toutes circonstances aux collaborateurs de ROVEMA d'offrir, de solliciter ou d'accepter des cadeaux et des divertissements inappropriés. Nous reconnaissons que l'offre et l'acceptation de cadeaux et de divertissements peuvent être un moyen légitime de créer une bonne volonté durable dans les relations d'affaires. En particulier, les cadeaux et les divertissements doivent toujours être appropriés, constituer des dépenses commerciales légitimes et ne doivent pas être offerts ou acceptés s'ils sont susceptibles d'influencer le résultat d'une transaction commerciale ou d'être perçus comme influençant une telle décision. Une attention particulière doit être portée aux cadeaux et divertissements impliquant des fonctionnaires gouvernementaux.

Toutefois, si les cadeaux et les divertissements sont disproportionnés ou inappropriés, ils peuvent obscurcir le jugement ; la prudence est donc toujours de mise. En cas de doute, les employés doivent demander l'autorisation préalable de leur supérieur hiérarchique et signaler immédiatement toute faveur accordée ou acceptée qui pourrait dépasser ces limites. La transparence est le meilleur moyen d'éviter ne serait-ce que l'apparence de pots-de-vin ou de corruption.

4. Absence de pots-de-vin & de corruption

Le but

La corruption est corrosive et détruit autant la confiance dans les gouvernements que dans les entreprises. Elle réduit les chances d'apporter les meilleurs produits et services au meilleur prix à ceux qui en ont le plus besoin et soutient l'existence de structures non éthiques ou illégales.

5. Anti-trust & concurrence

"Nous nous livrons à une concurrence loyale".

Notre principe de base

Nous sommes particulièrement conscients de notre responsabilité dans le domaine du droit de la concurrence. Nous exerçons une concurrence énergique, loyale et toujours dans le cadre de la loi, uniquement sur la base des avantages de nos produits et services. Nous ne participons pas à des accords secrets avec des concurrents ou à des comportements qui empêchent ou limitent illégalement la concurrence.

En particulier, nous ne devons pas nous engager dans une quelconque forme de communication ou d'accord visant à :

- fixer des prix, des conditions de crédit, des remises ou des rabais,
- attribuer des contrats, des marchés, des clients ou des territoires, ou
- boycotter certains clients ou fournisseurs.

Le but

La restriction de la concurrence est illégale. De plus, nous pensons qu'une concurrence loyale est dans l'intérêt de tous et qu'elle conduit à des marchés plus dynamiques avec un plus grand choix, une meilleure valeur et plus d'innovation. La libre concurrence conduit à la meilleure allocation possible des ressources humaines, financières et économiques, ce qui profite à tous les acteurs du marché et crée un avenir vivable.

6. Protection des actifs et des informations

"Chacun d'entre nous est responsable de la protection et de la préservation des biens de l'entreprise."

Notre principe de base

Nous utilisons nos actifs correctement et aux fins prévues. Nous sommes tous responsables de la détection et de la prévention des fraudes, vols, détournements et autres irrégularités. Certains de nos actifs les plus précieux sont immatériels et comprennent nos secrets commerciaux, notre propriété intellectuelle et les informations confidentielles de l'entreprise. Nous devons protéger nos actifs immatériels de la même manière que nous le ferions avec les équipements ou l'argent de notre entreprise.

Le but

Toute utilisation inappropriée des actifs de ROVEMA peut entraîner des coûts supplémentaires considérables, une perturbation des processus commerciaux ou d'autres inconvénients pour ROVEMA. Le vol, la négligence et le gaspillage nuisent à notre capacité financière.

7. IT & sécurité des données et médias numériques

" L'exploitation efficace et la sécurité de nos systèmes informatiques et de nos données constituent la base du fonctionnement efficace de tous nos processus commerciaux."

Notre principe de base

Nous accordons une grande importance à la sécurité de l'information, y compris la sécurité informatique et la protection des données, afin de protéger ROVEMA contre les menaces et les attaques malveillantes. La sécurité informatique et des données est bien plus qu'une affaire d'informatique - nous sommes tous appelés à utiliser la technologie de manière appropriée, responsable et en accord avec les normes en vigueur. Ce principe s'étend également à l'utilisation des médias numériques et sociaux. Ces nouveaux canaux nous permettent de communiquer encore plus rapidement et plus efficacement, mais ils recèlent aussi de toutes nouvelles sources de danger. C'est pourquoi nous sommes tous appelés à faire preuve de la même prudence dans l'utilisation des médias numériques et sociaux.

Le but

Les attaques ont augmenté ces dernières années - c'est le revers de la médaille de la numérisation. Recevoir, traiter et transmettre des informations - c'est la base de tous les processus commerciaux. Les connaissances internes ne doivent pas tomber entre des mains non autorisées et nous devons nous assurer que nous avons toujours accès à des informations correctes et complètes afin de gérer l'entreprise sans interruption et de satisfaire à nos obligations de reporting financier.

En outre, le traitement responsable des données et des informations qui nous sont fournies par d'autres est un élément essentiel pour maintenir la confiance. Les violations involontaires des droits d'auteur, de la responsabilité et de la protection des données peuvent rapidement conduire à des litiges.

8. Responsabilité envers l'environnement et les communautés

"Notre mission est de concevoir des modèles commerciaux durables pour un avenir digne d'être vécu.«

Notre principe de base

L'utilisation responsable de l'environnement et des ressources naturelles est une évidence pour ROVEMA. Nous utilisons les ressources naturelles de manière appropriée et avec parcimonie afin de nous assurer que nos activités ont le moins d'impact possible sur l'environnement. Nous encourageons la conscience écologique de nos collaborateurs et nous nous engageons pour la diffusion et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.

En tant que membre responsable de la société, ROVEMA fait don de moyens financiers et matériels à des projets sociaux et humanitaires. ROVEMA ne fait pas de dons politiques (à des politiciens, des partis politiques ou des organisations politiques). Nous encourageons nos collaborateurs à s'engager dans le bénévolat.

Le but

Nous croyons fermement que stopper le changement climatique est la tâche prioritaire de notre génération - et nous ferons notre part. Nous sommes conscients de l'importance du rôle que nous jouons dans la création d'un avenir plus durable pour la planète Terre. L'engagement social contribue à créer un avenir digne d'être vécu et soutient les communautés dans lesquelles nous sommes actifs.

Responsabilité & applicabilité

"Chaque fois que nous rencontrons un dilemme éthique ou juridique, nous le résolvons en accord avec le code."

Ce code est l'expression de qui nous sommes et de la manière dont nous voulons être perçus. Nous le mettons en pratique au quotidien et il est attendu de chacun d'entre nous qu'il agisse en accord avec son contenu et son sens.

Il est de la responsabilité de chaque collaborateur de ROVEMA de demander conseil en cas de questions ou d'incertitudes. Chaque collaborateur est invité à porter tout comportement fautif réel ou supposé à la connaissance des interlocuteurs mentionnés dans le présent code. ROVEMA s'engage à respecter la confidentialité dans la mesure où cela est légalement possible et protège contre les représailles ceux qui expriment des préoccupations.

Le présent code d'éthique a été approuvé par la direction de ROVEMA le 07 mars 2022. Il s'applique à tous les employés et à toutes les entreprises du groupe ROVEMA, indépendamment de leur rang et de leur titre. Toute violation de ce code, de nos politiques ou de la législation en vigueur entraînera des mesures correctives, correctrices et, si nécessaire, disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de travail.

Il remplace le code de conduite ROVEMA de juin 2020.

Nous espérons que notre code d'éthique t'inspire et que tu aimes ce que tu lis. Tu as des questions, des commentaires ou quelque chose à partager ? N'hésite pas à prendre contact avec nous - nous nous réjouissons de ton feedback.

Contacte notre équipe de conformité ROVEMA à l'adresse Compliance@rovema.de